

République Tunisienne

Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité  
et des Tunisiens à l'Étranger

*Communication de M. Fredj SOUISSI  
Directeur Général  
de l'Office des Tunisiens à l'Étranger*

*à la 92<sup>ème</sup> session du Conseil de l'Organisation  
Internationale pour les Migrations*

Genève, 28 /11 - 01/12/2006

**Madame la Présidente,**

C'est pour moi un honneur et un plaisir de participer aux travaux de cette session du conseil de l'OIM consacrée à des questions majeures de l'émigration sous votre présidence, et je voudrais, Madame l'Ambassadeur, vous adresser les sincères félicitations de ma délégation pour cette distinction qui honore votre pays frère et le groupe africain. Mes félicitations vont également aux membres du bureau de la session de notre Conseil.

Cette importante session nous offre l'opportunité de saluer les efforts louables déployés par l'OIM, tout particulièrement dans l'impulsion du dialogue et l'émergence d'une approche globale, équilibrée et évolutive de la gestion du phénomène migratoire à travers le monde. Cette démarche est de nature à conforter les diverses initiatives visant à aborder les problèmes combien épineux des migrations, dans un contexte mondial instable et difficile où s'entremêlent les options économiques égocentriques, les considérations sécuritaires excessives et parfois les surenchères

politiques internes, facteurs qui freinent sérieusement toute avancée significative vers un consensus sur les problèmes migratoires, dans le cadre d'un pacte de partenariat authentique entre les pays d'origine, de transit et de destination visant à apporter des réponses concrètes et appropriées à la question de la maîtrise des flux migratoires, notamment en aidant les pays d'origine à créer des emplois stables.

Partant de cette conviction, la Tunisie a établi des rapports soutenus, riches et fructueux avec l'**OIM**, notamment par la mise en œuvre de projets portant sur la promotion d'actions de co-développement, la gestion des flux migratoires et la promotion d'une migration légale ordonnée, en association avec des partenaires publics et privés des deux rives de la Méditerranée.

D'un autre côté, la Tunisie suit avec beaucoup d'intérêt le travail accompli par l'**OIM**, avec la conviction qu'elle pourra jouer un rôle accru et plus actif dans la nouvelle dynamique qui se confirme sur la scène mondiale pour faire de l'émigration un véritable catalyseur d'un développement plus harmonieux et plus équitable et un attribut de coopération économique et d'échange fondé sur la compréhension, la tolérance,

l'égalité, la justice, le respect de la dignité humaine et la solidarité. Nous observons, malheureusement encore, dans certains pays ayant de solides traditions migratoires et une grande culture des droits de l'homme, une certaine hésitation à engager un dialogue franc et ouvert permettant d'asseoir une migration organisée tenant compte des réalités et des intérêts de chaque partie afin d'enrayer l'émigration clandestine et chaotique et conférer véritablement à l'émigration ses dimensions économiques, sociales et culturelles.

Ayant une grande tradition d'ouverture, de tolérance et de dialogue, la Tunisie, sous l'impulsion du Président Ben Ali, continue à privilégier la voie consensuelle et la recherche de solutions équitables aux problèmes migratoires. A cet effet, elle joue un rôle constructif dans le dialogue euro-méditerranéen, soulignant que la migration ne se limite plus aujourd'hui à la quête d'un emploi ou d'une source de revenus mais constitue également un facteur de création de richesses et un élément de base de la stabilité et du co-développement solidaire. La Tunisie s'est attelée inlassablement à prévenir et lutter efficacement contre l'émigration clandestine et à contribuer à faciliter l'intégration positive de sa communauté à l'étranger. Elle

Il ne nous échappe pas que les barrières et les restrictions à l'émigration organisée des pays du Sud à forte pression démographique vers les pays du Nord ayant des besoins de main d'œuvre, ne feront qu'aggraver les distorsions économiques et sociales de part et d'autre, génératrices de tentations à l'émigration clandestine. D'un autre côté, l'émigration sélective, choisie, non subie vers les pays du Nord, ne fera qu'aggraver l'hémorragie des compétences des pays du Sud et fragiliser leurs chances d'accession à des niveaux de développement meilleurs.

L'on notera d'ailleurs que le dialogue n'a jamais été une fin en soi. C'est pourtant le meilleur moyen de progresser, mais il ne prend pleinement son sens que dans la mesure où il conduit à des solutions concrètes répondant aux aspirations et attentes des parties concernées.

**Madame la Présidente,**

La pertinence et la richesse des sujets éminemment importants portés à l'ordre du jour de cette session sont de nature à nous inciter à rechercher des

solutions concrètes et innovantes. Aussi, est-il urgent et impérieux que la communauté internationale se mobilise en vue d'accomplir une percée significative dans trois directions, à savoir : l'amélioration des conditions d'intégration de millions d'immigrés dans le monde, victimes de discriminations diverses par la mise en œuvre de politiques actives d'intégration respectant l'identité culturelle des immigrés.

Le deuxième axe concerne l'initiation et la promotion de projets de coopération économique et d'actions concrètes visant le renforcement du potentiel de création d'emplois durables dans des zones à forte pression migratoire. Il s'agit en troisième lieu d'améliorer les voies de l'émigration légale par la promotion du système des quotas. Des progrès tangibles et irréversibles à ces trois niveaux permettront certainement de nous éviter des dérapages irréparables et préjudiciables à la marche vers la prospérité, la justice et la sécurité.

Grâce à l'évolution de son rôle, à l'enrichissement de ses missions, à l'extension de son rayonnement, à sa démarche globale et pluridisciplinaire et au renforcement de son expérience. l'OIM ne pourra que

renforcer son rôle et son action en mettant en oeuvre des mécanismes appropriés d'évaluation et de suivi et en optant pour une plus grande coopération avec les instances internationales spécialisées, les gouvernements et la société civile, avec l'implication des médias

Aussi, une plus grande attention devra être portée aux problèmes complexes de l'intégration des travailleurs immigrés et à la réhabilitation de leur rôle constructif dans les sociétés d'accueil .Nous sommes appelés à rechercher des solutions courageuses et équilibrées à même d'assurer une intégration harmonieuse et positive, dans le respect des spécificités culturelles et religieuses des immigrés, des valeurs sociales des sociétés d'accueil et des principes de l'égalité pour ce qui est des droits et obligations. Permettez-moi dans ce cadre de souligner le rôle capital que peuvent assumer les médias comme partenaires privilégiés de l'**OIM** pour mettre en relief l'apport positif des immigrés, et prévenir les attitudes hostiles à leur égard.

**Madame la Présidente,**

Je voudrais conclure en réitérant les encouragements de ma délégation aux efforts conduits avec compétence et dévouement par les organes dirigeants de l'OIM sous l'impulsion de son Directeur Général **M. Brunson Mckinley** et du Directeur Général adjoint **Madame Ndioro Ndiaye**, qui nous permettent d'avancer de manière significative vers un traitement plus humain et plus réaliste des problèmes liés à l'émigration.

**Merci de votre attention**